

**MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DURABLES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS ET LES
COULÉES BOUEUSES**

FORMULAIRE DE DÉCLARATION D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX

Coordonnées du demandeur et données bancaires :

Nom : Prénom :

Rue : N° :

Code postal :Localité :

Tél. :

E-mail :

N° de registre national :

N° de compte bancaire : BE..... BIC :

Documents à joindre :

- Les documents attestant de la réalisation des travaux (photos, factures, preuves de paiements,...).

Je déclare sur l'honneur que les travaux ont été finalisés dans le respect des dispositions du Code du développement territorial et du Code civil.

Fait à Hannut, le Signature du demandeur :

Le formulaire et ses annexes doivent être adressés par courrier postal ou par mail aux coordonnées ci-dessous :

Ville de Hannut
Rue de Landen 23
4280 HANNUT

primeinondation@hannut.be

Protection des données à caractère personnel : les données vous concernant sont traitées par la Ville de Hannut afin de répondre à votre demande de prime. Elles font également l'objet d'un traitement à des fins statistiques, duquel aucune donnée identifiable ne ressort. Aucune donnée ne sont partagées avec des tiers. Elles sont conservées pour une durée de 5 ans dans le logiciel de gestion à partir de la date d'introduction de votre demande. La commune est cependant tenue d'archiver les pièces justificatives durant une période de 30 ans, mais dont l'accès est strictement limité. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification de vos données en envoyant un mail à dpo@hannut.be ou en adressant un courrier à l'administration à l'adresse Rue de Landen 23 à 4280 HANNUT.